

➤ **Courrier aux Députés qui se représentent, hors celles et ceux qui ont posé des Questions écrites / Questions ouvertes sur des sujets UNGE**

Vous vous présentez aux suffrages des électeurs de votre circonscription pour poursuivre l'action que vous avez menée pendant la XIV^e législature.

L'Union Nationale des Géomètres Experts, UNGE, est l'organisation patronale de cette profession ordinaire créée en 1946. Elle est implantée, par ses Chambres régionales et départementales, sur l'ensemble du territoire national et est active autant dans les métropoles que dans les territoires ruraux.

Nous vous souhaitons pleine réussite pour la campagne qui s'annonce.

Au lendemain de cette campagne, nous souhaitons entamer avec vous une réflexion sur deux thèmes qui concernent plus particulièrement la défense du consommateur dans sa relation au logement et à la propriété, sujets particulièrement chers à chaque citoyen.

Ces deux sujets sont d'une part, le **bornage des terrains bâtis et à bâtir**, pour éviter les trop nombreux recours contentieux ayant pour origine une incertitude juridique facilement évitable, et d'autre part la sécurisation des copropriétés des immeubles, encore appelée « **Principe de La Rochelle** ».

Ces deux thèmes sont déjà d'actualité et le seront encore lors de cette XV^e législature. Nous vous proposons de venir vous les présenter et de recueillir votre avis à l'issue de ces élections.

Vous renouvelant nos souhaits de succès, je vous prie de croire, en l'expression de toute ma considération.



Régis LAMBERT
Président

| |
|--|
| <p><u>Votre contact</u> : Hervé GASTAUD, délégué général 06.16.21.78.23 / herve.gastaud@unge.net</p> |
|--|

➤ **Courrier aux Députés ayant posé au moins une question écrite ou orale sur un sujet qui concerne l'UNGE**

Vous vous présentez aux suffrages des électeurs de votre circonscription pour poursuivre l'action que vous avez menée pendant la XIV^e législature.

L'Union Nationale des Géomètres Experts, UNGE, est l'organisation patronale de cette profession ordinaire créée en 1946. Elle est implantée, par ses Chambres régionales et départementales, sur l'ensemble du territoire national et est active autant dans les métropoles que dans les territoires ruraux.

Pendant les 5 ans qui viennent de s'écouler, nous avons pu suivre votre intérêt pour les questions touchant à l'aménagement du territoire, le logement, l'immobilier, la construction..., notamment par le biais des questions écrites et/ou orales.

Nous vous souhaitons pleine réussite pour la campagne qui s'annonce.

Nous imaginons que les sujets évoqués ci-dessus vont continuer à attirer votre attention pendant la XV^e législature. Dès lors, nous aimerions entamer avec vous, au lendemain de cette campagne, une réflexion sur deux sujets qui concernent plus particulièrement la défense du consommateur dans sa relation au logement, sujet qui concerne très directement chaque citoyen.

Ces deux sujets sont d'une part, le **bornage des terrains bâtis et à bâtir**, pour éviter les trop nombreux recours contentieux ayant pour origine une incertitude juridique facilement évitable, et d'autre part la sécurisation des copropriétés des immeubles, encore appelée « **Principe de La Rochelle** ».

Ces deux thèmes sont déjà d'actualité et le seront encore au long des mois et des années qui s'annoncent. Nous vous proposons de venir vous les présenter et de recueillir votre avis à l'issue de ces élections.

Vous renouvelant nos souhaits de succès, je vous prie de croire, en l'expression de toute ma considération.



Régis LAMBERT
Président

| |
|--|
| Votre contact : Hervé GASTAUD, délégué général 06.16.21.78.23 / herve.gastaud@unge.net |
|--|